

Nîmes : se croyant en Tunisie, des salafistes veulent interdire porc et alcool sur le marché

Il n'est pas question d'un de ces marchés financiers qui, actuellement, monopolisent l'attention des tous les dirigeants politiques. Loin de là, il s'agit d'un de ces marchés traditionnels qui animent les places de nos cités.

Que se passe-t-il au marché du mardi au Chemin-bas d'Avignon ? Quelle est donc la situation que décrit le quotidien « Le Midi Libre » dans ses colonnes et sur le net ? (1). Rien de plus qu'un racket religieux et idéologique: (je cite le quotidien) *[.../...] des étaliers se sont plaints de pressions exercées par des personnes qui se disent musulmanes de la mouvance radicale salafiste. Info ou intox ? Toujours est-il que ces jeunes demandent discrètement à ce que les étaliers ne vendent pas d'alcool, de charcuterie ou de vêtements féminins. ».*

Le fait semble assez grave puisqu'il a atteint Hugues Bousiges – Préfet du Gard – Ce dernier a organisé (je cite encore l'article) « *une réunion à ce sujet avec des représentants de la communauté musulmane, du quartier et des élus. »*

Ainsi donc, un représentant de l'Etat, légitime dans ses décisions et ses actes pour assurer et maintenir les libertés publiques, choisit en premier lieu, d'en débattre, entre autre, avec les représentants de la communauté musulmane. Faut-il qu'à Nîmes le communautarisme soit à ce point affirmé que Préfecture, face à une présomption de délit, doit s'entretenir avec le groupe religieux dont se réclament ceux qui se placent hors des Lois de la République.

Mais, que peut attendre le Préfet d'une telle consultation ?

Que la communauté musulmane de Nîmes organise sa propre police pour circonscrire ces agissements ? C'est-à-dire qu'elle règle en interne ce dysfonctionnement ou qu'elle « livre » à l'autorité préfectorale ou judiciaire la liste nominative de ceux qui se livreraient à ce type d'agissement ? Dans les deux cas c'est la reconnaissance d'une autorité parallèle à celle de la République.

Si des malfrats avaient organisé un réseau de jeux clandestins, ou de prostitution sur le même marché, le Préfet se serait-il empressé de réunir repris de justice du cru afin de résoudre le problème ? Peut-on croire qu'il ait pu s'enquérir auprès de ceux dont les membres violent délibérément les lois, de la prégnance de la situation sur l'ordre public ? Peut-on présumer qu'il ait pu élever au rang d'interlocuteurs privilégiés ceux-là même dont sont issus les malfrats dont la cité redouterait les manigances et les combines ? Il est à supposer que l'autorité qui coiffe les actes du préfet n'aurait pas cautionné cette démarche et aurait pris les sanctions qu'imposerait une telle compromission. Car, il s'agit bien de compromission.

Il est important pour moi, de préciser que je n'écris pas ces quelques lignes pour fustiger les actes du Préfet du Gard. Je n'en possède ni la compétence, ni la légitimité. Nous savons tous que les Préfets et leurs collaborateurs prennent place dans une organisation complexe qui, pour fonctionner au mieux, doit respecter au plus près les ordres et les directives que le gouvernement met en place pour assurer son fonctionnement et l'atteinte des objectifs qu'il se fixe.

Bien entendu, la communauté des musulmans de Nîmes découvre que des mouvances extrémistes pourraient agir en son sein. « *C'est la première fois que j'entends parler d'une telle histoire* » affirme Driss El Moudni, représentant régional du Conseil Français du Culte Musulman qui fut convié à la réunion. Par un joli ricochet intellectuel, ce même responsable réduit considérablement le niveau de

responsabilité de sa communauté en évoquant le désormais sacro-saint prétexte du manque de considération de ses membres par notre République. «*Si c'est vrai, il ne faut pas laisser ces jeunes à l'abandon.*» Ces « jeunes » sont-ils privés de toutes les ressources que l'Etat met à disposition de ceux qui résident sur le territoire national qu'ils soient français ou résidents légaux ? Sont-ils exclus volontairement – c'est-à-dire abandonnés – de l'ensemble de notre système ? C'est difficile à croire et à admettre tant les exemples contraires sont nombreux ! J'aurai plutôt tendance à penser que ces « jeunes » souhaitent « s'abandonner » à d'autres règles que celles qui régissent la France. Non pas parce que notre société ne leurs propose pas de solutions, mais parce qu'ils ambitionnent de mettre en œuvre d'autres solutions. Parce qu'ils souhaitent ériger en mode de vie la discipline véhiculée par cet islam intransigeant qu'ils considèrent comme supérieur à toutes nos valeurs républicaines. Ils ne sont en rien de quelconques « abandonnés » du système, mais ils désirent nous voir abandonner tous nos principes au bénéfice des leurs.

Pierre Thyde

(1)

http://www.midilibre.fr/2012/09/28/des-salafistes-creent-l-emoi-sur-le-marche-du-chemin-bas,569625.php#SÃ©quence_1